



# CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E95712** VALABLE JUSQU'AU **10/09/2025**

ÉDITÉ LE 11/08/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/09/2003

Forme juridique : SARL

Capital : 18 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CRETEIL

Siret : 451 246 391 00044

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 2110180

Assurance Responsabilité Travaux :

BPCE IARD 192387573 Z - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :

BPCE IARD 192387573 Z - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Raison sociale : PARENT ET FILS

31 RUE JULIEN CHAILLIOUX  
94260 FRESNES

Téléphone : 01 46 45 00 42

Fax : 01 46 29 08 32

Portable : 06 88 39 94 37

Responsabilité légale :

PARENT XAVIER GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : [www.parent-et-fils-meudon.fr](http://www.parent-et-fils-meudon.fr)

E-mail : [bernard.parent10@orange.fr](mailto:bernard.parent10@orange.fr)

Effectif moyen : 3 Tranche de classification : EFF1 Chiffre d'affaires H.T. : 274 230 Tranche de classification : CA2

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	3	04/05/2021
3141	Eléments accessoires de couverture		04/05/2021
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		04/05/2021
Nombre total de qualifications : 3			

\* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E95712

VALABLE JUSQU'AU 10/09/2025

ÉDITÉ LE

11/08/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/09/2003

Forme juridique : SARL

Capital : 18 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CRETEIL

Siret : 451 246 391 00044

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 2110180

Assurance Responsabilité Travaux :

BPCE IARD 192387573 Z - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :

BPCE IARD 192387573 Z - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Raison sociale : PARENT ET FILS

31 RUE JULIEN CHAILLIOUX  
94260 FRESNES

Téléphone : 01 46 45 00 42

Portable : 06 88 39 94 37

Fax : 01 46 29 08 32

Site Internet : www.parent-et-fils-meudon.fr

E-mail : bernard.parent10@orange.fr

Responsabilité légale :

PARENT XAVIER GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	04/05/2021
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	04/05/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.